

# Kinésiologue en milieu municipal... Avis de recherche !

Le kinésiologue semble peu présent dans le milieu municipal (aucune référence disponible à ce sujet), tant à titre de gestionnaire et que d'intervenant. Pourtant, le milieu municipal est riche en opportunité et offre plusieurs activités de sports et de loisirs auxquelles le kinésiologue pourrait apporter son expertise et ses connaissances. Est-ce que le kinésiologue connaît ces opportunités ? Rien n'est moins sûr...

Plusieurs kinésiologues travaillent en cliniques ou en centres de conditionnement physique, dans le domaine de la prévention et de la promotion (résultats sondage 2011, 2013, FKQ). Nous n'avons pas les données précises concernant les kinésiologues œuvrant dans le milieu municipal, mais si j'en crois ma propre expérience à titre de gestionnaire à la Ville de Montréal, je ne vois malheureusement peu ou pas de collègues kinésiologues. La formation de base de la majorité des employés des différents services Sport et Loisir municipaux sont des techniciens en loisir, des récréologues ou des diplômés en ARC (Animation et Recherches Culturelles), **peu de kinésiologues... Pourquoi ? Est-ce seulement une méconnaissance du milieu municipal et de ses opportunités ?**

Les emplois disponibles ressemblent à plusieurs types d'emploi offerts dans d'autres milieux, comme l'intervention directe en kinésiologie (en groupe ou individuel) ou la gestion des services en sport et loisir (installations sportives, différents programmes ou services aux citoyens). La rémunération et les conditions de travail sont souvent très intéressantes et les possibilités d'avancement sont généralement au rendez-vous.

Voici les types d'emploi qui peuvent s'offrir à un kinésiologue dans le milieu municipal :

- Animateur de cours de groupe
- Coordonnateur en loisir
- Agent de projets
- Agent de développement
- Superviseur (cadre)
- Régisseur (cadre)
- Chef de section, Sport, Loisir et développement social (cadre)
- Chef de division, Sport, Loisir et développement social (cadre)

Vous désirez en savoir plus sur le milieu municipal et les perspectives d'emploi ? Vous pouvez consulter les sites internet des organismes suivants, ainsi que leur section emploi.

- Association québécoise du Loisir municipal (AQLM) [www.loisirmunicipal.qc.ca](http://www.loisirmunicipal.qc.ca)
- Conseil québécois du loisir (CQL) - [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)
- Observatoire québécois du Loisir (OQL) - <https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca> (leur section emploi regroupe les emplois disponibles dans plusieurs milieux, incluant le milieu municipal)
- Arrondissement.com - [www.arrondissement.com](http://www.arrondissement.com)
- Les sites internet des différentes municipalités du Québec.

Le milieu municipal, un milieu à découvrir pour le kinésiologue !

Marie-Claude Leblanc, B.Sc. Kinésiologue  
Directrice des communications internes  
Fédération des kinésiologues du Québec